

Chef(fe) de projet Pays d'art et d'histoire du Pays Charolais-Brionnais

Offre n° 0071251106000107

Publiée le 06/02/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : PETR du PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Lieu de travail : 7 rue des Champs Seigneurs, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire (71))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Politiques territoriales d'action culturelle

Grade(s) recherché(s) : Attaché de conservation du patrimoine

Attaché

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet culturel](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Le PETR du Pays Charolais-Brionnais est situé au sud-ouest de la Région Bourgogne Franche-Comté, en limite de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il fédère 5 communautés de communes et 129 communes, pour 87 000 habitants. Après avoir obtenu, en 2007 le label national « Villes et pays d'art et d'histoire » visant à valoriser le patrimoine du territoire, à renforcer son attractivité touristique et à sensibiliser les acteurs locaux à la qualité architecturale et paysagère, le PETR du Pays Charolais-Brionnais a renouvelé en 2019 pour 10 ans la convention avec le ministère de la Culture qui fixe les objectifs et le plan d'action dans le cadre de ce label.

Par ailleurs le pays porte un Contrat local d'éducation artistique (CLEA). La mise en œuvre du contrat et l'organisation du programme d'actions sont confiées à l'assistant.

Le chef de projet a pour mission de sensibiliser la population locale, initier le jeune public au travers d'ateliers de l'architecture et du patrimoine, d'accueillir le public touristique en mettant à sa disposition des programmes de visites découvertes, de former les guides-conférenciers, les médiateurs culturels, touristiques et sociaux et mener des actions de communication et de promotion de l'architecture et du patrimoine.

Sous la responsabilité du Président et l'autorité de la Direction, en lien avec l'ensemble des services de la collectivité (aménagement du territoire, tourisme, urbanisme, communication, attractivité) et en collaborations avec les acteurs culturels, sociaux culturels, éducatifs et touristiques, le chef de projet sera chargé de mettre en œuvre le programme d'actions défini par la convention Pays d'art et d'histoire.

Son rôle en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture contemporaine est primordial. Sur la base de la bonne connaissance des ressources patrimoniales et architecturales locales, le chef de projet s'assure de la bonne prise en compte des ressources patrimoniales et architecturales au sein des projets du territoire, que ceux-ci émanent des collectivités elles-mêmes (PLU, SCOT, OAP, ZAC...), ou de divers dispositifs ministériels et interministériels portés entre autres par l'ANCT, l'ANRU, l'ANAH, ou autres dispositifs à même de contribuer à l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

Missions / conditions d'exercice :

Missions principales et responsabilités :

Gestion et animation du service de l'architecture et du patrimoine

- Mise en œuvre de la convention « Villes et pays d'art et d'histoire »

- Encadrement du service : pilotage opérationnel, managérial et stratégique

- Encadrement d'un assistant chargé de la mise en œuvre un programme d'actions en lien avec la politique des publics développée par le PETR du Pays Charolais-Brionnais et le réseau national des « Villes et pays d'art et

d'histoire »

- Collaboration avec les partenaires du PAH
- Contribution à la conception et la mise en œuvre d'un programme d'activités (visites-découvertes, ateliers à destination du jeune public hors-temps scolaire, etc.)
- Élaboration de visites guidées
- Formation des guides-conférenciers
- Organisation et animation de visites-découvertes
- Mise en place et suivi d'actions pédagogiques en collaboration avec les partenaires :
- Education nationale
- Structures culturelles
- CAUE
- Contribution à la mise en place d'actions de communication et/ou de valorisation concernant les patrimoines
- Conception de supports d'information (panneaux d'exposition...)
- Rédaction et conception de publications (brochures, livres, site Internet...)
- Conception et montage de vidéos
- Suivi de la mise en œuvre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)
- Gestion budgétaire du service patrimoine

Profils recherchés :

Compétences requises :

- Elaboration de visites guidées
- Qualité rédactionnelle
- Expression orale
- Conception et animation d'actions pédagogiques
- Contribuer à la mise en place d'actions de communication et/ou de valorisation concernant le patrimoine culturel, en partenariat avec les élus, les chercheurs
- Faire preuve de pédagogie : savoir vulgariser des connaissances scientifiques et techniques
- Faire preuve d'imagination et de créativité

Fonction d'encadrement

- Prendre des initiatives et des décisions
- Travailler en concertation et en complémentarité avec une équipe
- Communiquer avec des publics très divers
- Mobiliser un réseau d'acteurs

Profil :

- Technicité du poste et compétences exigées
- Connaissance du label Ville et pays d'art et d'histoire
- Connaissance en matière de conservation et de restauration des patrimoines
- Connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement et de leur environnement
- Connaissance des acteurs, des enjeux, des réseaux et des politiques liés au patrimoine et à l'architecture
- Maîtriser la gestion de projet et le management, identifier les moyens (humains et financiers) nécessaires à la réalisation d'un projet, maîtriser la gestion d'un budget, exercer une veille sur l'actualité patrimoniale culturelle, régionale et nationale

Savoir-être :

- Bonne présentation et élocution, sens de l'organisation, mobilité
- aisance relationnelle
- Ouverture d'esprit, dynamisme, disponibilité et patience
- Respect de la réglementation en vigueur, actualisation des connaissances
- Polyvalence et adaptabilité
- Goût des contacts humains
- Capacité à rendre compte

Contact et modalités de candidature

Contact : 0385259636

Informations complémentaires :

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le recrutement est organisé sur épreuves, selon le règlement téléchargeable sur le site internet du Pays Charolais-Brionnais (voir le lien de candidature ci-dessous)

Les candidatures (lettre de motivation + CV + copie des diplômes + le cas échéant dernier arrêté de situation administrative ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude) sont à adresser par mail uniquement à administration@charolais-brionnais.fr
A l'attention de Monsieur le Président

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais
7, rue des Champs Seigneur
71600 Paray-le-Monial

CONDITIONS D'EXERCICE

- Diplômes requis : Bac + 3 en histoire, histoire de l'art, architecture, médiation culturelle, valorisation patrimoniale, architecturale ou qualité du cadre de vie.
- Titulaire ou contractuel
- Itinérance, permis B et véhicule indispensable
- Disponibilité en week-end et soirées selon les projets
- Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance
- Rémunération statutaire
- Temps de travail hebdomadaire : 37h30 donnant droit à 15 jours de RTT
- Télétravail : 24 jours flottants/an
- Régime indemnitaire (IFSE/CIA)
- Adhésion CNAS
- Poste basé au 7, rue des champs Seigneurs – 71600 PARAY-LE-MONIAL

Pour toutes questions : Magali QUELIN, administration générale, Tél : 03 85 25 96 36
administration@charolais-brionnais.fr

Lien de candidature : <https://www.charolais-brionnais.fr/on-recrute.html>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.